



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Procès-verbal**  
**Séance # 5 du mardi le 20 juin à 19h**

Membres présents

	Présent	Absent
<b>Parents :</b>		
M. Pascal Gagné, président	X	
Mme Audrey Ouellet, vice-présidente	X	
Mme Veasna Taing, parent	X	
Mme Valérie Ouellet, parent	X	
Mme Marie-Josée Girard, parent	X	
M. Olivier Bouffard, parent		X
<b>Membres du personnel :</b>		
Mme Sonia St-Martin, enseignante		X
Mme Christine Marquis, enseignante	X	
Mme Geneviève Gérard-Hudon, orthopédagogue	X	
Mme Bénédicte Renou, éducatrice	X	
Mme Sylvie Thomassin, secrétaire d'école	X	
Mme Andrée Pelletier, responsable SDG	X	

Membre du public : aucun

**1. PRÉLIMINAIRES**

1.1 Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 19h.

1.2 Présentations, présences et vérification du quorum

Il y a quorum pour cette assemblée.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Pascal Gagné et appuyé par madame Audrey Ouellet d'accepter l'ordre du jour présenté.  
Adopté à l'unanimité

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 16 mai 2023

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Pascal Gagné et appuyé par madame Valérie Ouellet d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre.  
Adopté à l'unanimité

1.5 Suivi au procès-verbal

Aucun

1.6 Intervention du public

Aucun

**2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS**

2.1 Assemblée générale des parents et 1<sup>ère</sup> rencontre du CÉ 2023-2024

Nous devons choisir la date de l'Assemblée générale et la date de la première rencontre du CÉ.

Pour l'Assemblée générale, la date sera le mardi 5 septembre 2023.  
Lors de cette assemblée, il y a aura trois places en nomination au conseil d'établissement.

Les trois parents qui terminent leur mandat sont :

M. Pascal Gagné  
Mme Audrey Ouellet  
Mme Valérie Ouellet

La date choisie pour notre première rencontre du CÉ est :  
Le mardi 19 septembre 2023 à 19h.

## 2.2 Adoption Régie interne du service de garde

Mme Andrée Pelletier explique que les parents recevront une lettre pour les informer qu'il y aura une augmentation du coût par jour pour les élèves réguliers au SDG. Il en coûtera 9,20\$ par jour. Pour une journée pédagogique ce sera 10,00\$.

Il y a discussion pour la fermeture des journées pédagogiques de la fin de l'année. Mme Andrée explique que le chiffre 35 (35 inscriptions) permet l'autofinancement lors de ces journées. L'important c'est d'être autofinancer au 30 juin pour toutes les pédagogiques.

Il n'y a aucune modification à la Régie interne du SDG.

Mme Geneviève explique ce qu'est une fermeture préventive. Le CSSDN ferme l'école mais le SDG reste ouvert.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Pascal Gagné et appuyé par madame Veasna Taing d'accepter les frais chargés aux parents et la régie interne du SDG.

Adopté à l'unanimité

## 2.3 Approbation liste des fournitures scolaires 2023-2024

Les membres ont reçu les listes.

Il n'y a eu que quelques changements.

Mme Ouellet demande de vérifier pour que les termes employés pour les fournitures soient les mêmes sur chacune des listes.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Geneviève Gérard-Hudon et appuyé par madame Valérie Ouellet d'accepter les listes de fournitures.

Adopté à l'unanimité

2.4 Adoption Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Les changements ont été faits sur le plan de lutte selon le sondage SEVEC.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Bénédicte Renou et appuyé par monsieur Pascal Gagné d'approuver le plan avec les modifications. Adopté à l'unanimité

2.5 2<sup>ième</sup> consultation du PEVR du CSSDN

Mme Geneviève présente le plan d'engagement vers la réussite pour aider les membres à répondre à la 2<sup>e</sup> consultation. Elle présente les questions et le sondage est complété. Celui-ci est transmis au CSSDN.

2.6 Approbation entrée progressive classe CATSA

Mme Geneviève explique que le 3<sup>e</sup> étage sera pour les classes CATSA.

Pour aider ces élèves lors de la rentrée scolaire, ils ont besoin de venir voir les lieux où ils seront.

Nous voulons que les élèves viennent une heure avec leurs parents pour rencontrer l'enseignante et l'éducatrice et ce, lors de la première journée d'école.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Josée Girard et appuyé par madame Valérie Ouellet d'approuver cette entrée progressive. Adopté à l'unanimité

2.7 Photo scolaire

Mme Sylvie a fait parvenir le dépliant pour que les membres choisissent le fond pour la photo de groupe.

Après discussion, les membres ont choisi le fond numéro 5 (fond en brique).

Pour la photo individuelle, ce sera la même chose que l'an dernier. La photo sera prise dans chacune des classes avec le décor choisi par l'enseignante et mis en flou derrière l'élève.

### 3. INFORMATIONS

#### 3.1 Communication école-familles

Aucune

#### 3.2 Frais de déplacement et de gardiennage

Vous pouvez demander à Mme Sylvie un formulaire si vous désirez vous faire rembourser les frais de déplacement ou de gardiennage pour les rencontres du conseil.

#### 3.3 Cour d'école

Le ministère nous a accordé le 100 000.00\$ de subvention.  
La Caisse Desjardins devrait nous donner le 5 000.00\$ promis.  
La lettre a été envoyée pour la demande.

Donc, nous pourrons bientôt procéder aux appels d'offre.

Mme Geneviève espère qu'il y aura assez de ventes de billets pour le spectacle de Sam Breton, le 2 septembre prochain. La publicité sera faite sur le Facebook de l'école et chaque élève recevra une petite copie papier.

Pour la campagne avec Mr. Bubble, nous avons un profit de 943,33\$.

#### 3.4 Résultats du sondage SÉVEQ

Mme Geneviève présente les résultats.

Pour faire suite aux résultats du sondage, le comité de l'école se penche sur les points importants pour impliquer les élèves dans la façon de trouver des moyens contre la violence.

Mme Audrey Ouellet propose que les parents en parlent plus aux intervenants de l'école quand leur enfant revient à la maison avec une situation particulière.

3.5 Suivi budget et allocations 2023-2024

Mme Geneviève présente le suivi.

3.6 Rapport annuel du CÉ

M. Pascal Gagné s'occupe du rapport annuel.

**4. RAPPORTS**

4.1 Rapport du représentant au Comité de parents

Lors de la dernière rencontre, un retour sur l'année a été fait.

Ils ont parlé des thèmes pour l'an prochain.

Ils ont discuté du rôle du protecteur de l'élève pour voir comment diminuer le nombre de plaintes.

4.2 Rapport de la responsable du service de garde

Départ de plusieurs éducatrices.

Il reste quatre postes à combler pour l'an prochain.

4.3 Rapport de la direction

4.3.1 Organisation scolaire 2023-2024

Même chose que la dernière fois, pas de changements pour les groupes.

Il y aura co-enseignement pour les classes de 3<sup>e</sup> année et 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> année.

Il n'y a personne pour le poste d'anglais présentement.  
Plusieurs postes sont à combler, préposé élève handicapé (PEH), éducatrice spécialisée (TES) et enseignant.

## 5. AUTRES POINTS

5.1 Date de la prochaine rencontre :

19 septembre à 19h

5.2. Coup de chapeau :

Bravo à l'équipe pour le 100 000.00\$

Les parents remercient tout le personnel pour leur implication envers tous les élèves.

## 6. CORRESPONDANCE

Aucune

## 7. POINTS À PLACER À LA PROCHAINE RENCONTRE

## 8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

8.1 Heure de la levée de l'assemblée : 21 h 55

---

Pascal Gagné  
Président

---

Geneviève Hébert  
Directrice